



**Canopée  
formation**  
Interventions  
Ressources humaines

Une interface entre vos compétences  
et le développement  
de votre dynamique professionnelle

Canopée formation  
43, cours Pierre Puget  
13006 MARSEILLE



**Actéchange**  
147, rue Paradis  
13006 MARSEILLE  
Organisme de formation  
et d'évaluation  
09.50.13.11.11  
[www.actechange.com](http://www.actechange.com)

## Synthèse de la journée d'étude

### L'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES INFIRMIÈRES

Quel projet ?  
Quels enjeux ?

30 juin 2011

[www.canopeeformation.org](http://www.canopeeformation.org)

43, Cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 06 98 487 697 – Fax : 04 42 32 36 48

[annie.tellini@canopeeformation.org](mailto:annie.tellini@canopeeformation.org)

N° de SIRET : 517 900 221 00014 APE : 8559A –

Déclaré organisme de formation n°93 13 13818 13

C'est au travers de discussion entre nos structures Actéchange, Canopée formation et RéseauÉval, sur l'évaluation, qu'a émergé la réflexion sur l'évaluation des pratiques professionnelles infirmières.

Canopée formation, est le cadre d'un support pédagogique dans le Master professionnel 2 consultant et coach spécialisé dans l'évaluation dans le champ des ressources humaines en Sciences de l'éducation à l'Université de Provence. L'idée était de faire participer un groupe d'étudiants, professionnels en exercice, dans l'équipe projet de Canopée pour la réalisation d'un colloque sur l'évaluation des pratiques professionnelles infirmières.

Sa mission a été de réaliser une étude documentaire sur les pratiques existantes, d'en faire une synthèse et de poser les bases d'une pré-organisation d'un colloque. Elle a réalisé un énorme travail pour cette recherche.

Cette journée d'étude du 30 juin 2011, était le support de réflexion pour l'organisation de ce colloque.

La diffusion de l'information de l'organisation de cette journée a été très largement diffusée et relayée par différents réseaux. Peu de professionnels étaient disponibles à cette date, notamment les cadres de santé des IFSI, IFCS, étaient pris par des échéances. Toutes les personnes contactées sont très intéressées par ce sujet.

L'HAS (Haute Autorité de la Santé) a été contactée au même titre que l'Ordre des Infirmiers et l'URPS (Union Régionale des professionnels de Santé) mais n'était pas disponible ; elle le serait dans le cadre d'une organisation d'un colloque d'envergure.

Nous remercions l'Ordre des Infirmiers Départemental et Régional de nous avoir accueillis dans leurs locaux.

Nous remercions l'équipe projet qui a réalisé le travail d'étude sur l'EPP pour étayer cette journée.

Nous remercions également les personnes qui ont participé à cette journée.

## SYNTHESE DE LA JOURNEE D'ETUDE DU 30 JUIN 2011

### **- Liste des points fondamentaux mis en débat au cours de cette journée -**

- « On constate beaucoup de pratiques différentes dans le monde médical. Ils travaillent ensemble pour un même patient, mais il n'y a que très peu de communication. Aussi les représentations sont spécifiques à chacun des domaines concernés. »
- « EPPM n'est pas forcément appliquée, suivie. Elle fait l'objet d'action ponctuelle, non continue. »
- « L'EPP est fonctionnelle dans les établissements de santé (plus performante dans le privé que dans le public). »
- « Lorsqu'un patient se plaint d'un médecin, il peut se retourner vers l'ordre : des sanctions peuvent tomber, d'où l'importance du contrôle dans l'évaluation des pratiques. »
- « Il existe un besoin de formation sur l'organisation de la santé en France et sur l'évaluation. »
- « La culture en évaluation est imposée à tous par la loi. »
- « Les infirmières ont toujours fait la mise à jour de leurs compétences. Faire de l'EPPI c'est passer à la formalisation de cet état de fait. Pour elles, c'est un moyen de communication, de valorisation de leur fonction, un moyen de rompre l'isolement et bien sur d'améliorer leur pratique et de valoriser leur salaire. »
- « Comment aujourd'hui tendre vers de nouvelles compétences ? Comment peut-on répondre au besoin de la population et comment ? En répondant à de nouveaux besoins, ont créé de nouvelles compétences ? »
- « Nous avons un langage commun, une clinique commune, c'est beaucoup plus facile. Les signes cliniques définissent le traitement à administrer. »
- « Les grilles d'évaluations évoluent car elles tiennent compte des retours des professionnels. Les modifications vont vers une simplification (réduction aux critères essentiels). »
- « Les infirmières libérales ne semblent pas être sensibilisées à l'EPP (mais se sont-elles informées ? N'est-ce pas un manque d'initiative ? Pourquoi ?). »

- « Nous sommes toujours dans l'attente, dans le flou des décrets d'application. Ceci étant sûrement dû à des intérêts divergents au niveau politique. »
- « Nous sommes dans des pratiques qui perdurent sur des « croyances » (l'exemple des pansements secs). »
- « L'HAS évolue seule mais l'ordre infirmier et L'URPS ne sont pas encore prêt à prendre leur propre place, autrement dit, se positionner dans l'environnement de la santé. »
- « C'est l'organisme gestionnaire du DPC qui tranche des recommandations des pratiques professionnelles. Même si la HAS propose aussi, le conseil de gestion l'emporte (l'Etat) : la question financière est donc fondamentale. »
- « Le métier infirmier tend vers la libéralisation. Mais aussi vers une culture d'entreprise. Il y a concurrence et peu d'envie d'échanger). »
- « Concernant le métier infirmier, il faut faire un travail d'information pour davantage d'initiatives, d'implication. Mais également pour déraciner les représentations, les croyances. Enfin, pour informer sur l'importance d'une implication dans le domaine de la formation »
- « Les discussions interprofessions sont indispensables. Il faut construire un référentiel de « bonnes » pratiques. »
- « Affirmation de la HAS : « un critère se mesure, il est caractérisé par une acceptabilité et une faisabilité fortes pour la mise en œuvre » : « Réponse de M. Vial : « ce n'est pas vrai, on confond les critères avec les échelons des échelles de mesure ».
- « L'évaluation aujourd'hui assure une fonction de communication. C'est un échange, c'est un travail de problématisation par rapport aux valeurs (valeurs qui nous sont imposés). »
- « Le contrôle est nécessaire car il solidifie il pérennise. »
- « Le reste est essentiel. »

### Débat sur la question de transférabilité de l'EPP vers l'EPPI :

- Trouver une évaluation qui permette un gain de temps.
- Travailler sur un langage commun : utilisation de critères objectifs (recueil de données) pour aller vers l'efficacité (exemple du pansement).
- Efficacité/efficience.
- Communiquer sur le fait que le contrôle soit nécessaire car il solidifie et pérennise, mais que l'évaluation reste essentielle
- Travailler sur l'implication des infirmières dans les instances décisionnelles. (avant de subir les décisions prises).
- Donner la parole aux infirmières.
- Culture de la valorisation de ce qu'on fait.
- On butte sur concurrence des établissements : cette concurrence (la presse créer des classements qui met en concurrence les établissements). C'est une limite ? Doit-on faire le deuil de cette concurrence pour injecter une évaluation supplémentaire et complémentaire au contrôle ? Mais comment assurer les futurs formés de notre professionnalité sans livrer la recette qui marche ?
- L'intérêt que l'EPP soit faite par des pairs parce qu'on est dans un espace de confiance. Car en effet, il y a une souffrance dans le fait de ne pas avoir un espace de questionnement dans sa pratique. Les infirmières disent pourtant en avoir besoin. Ce questionnement va permettre entre autre d'améliorer leur pratique.
- Questionner le financement.

**Parmi les invités, quelques réactions devant la synthèse :**

- « Avant toute chose, attendre que les décrets sortent, c'est indispensable. »
- « Se retrouver pour discuter sur les décrets. Proposer aux instances l'organisation d'un colloque, d'un séminaire dans lequel nous aurions une place pour défendre l'évaluation, la logique du reste sur la question de l'EPPI. »
- « Réaliser une enquête de terrain pour davantage d'« objectivité », l'étude théorique ne suffit pas. »
- « Une mise en commun de cas novateurs, à savoir qui a pris des initiatives et quelles initiatives ? »

**Journée d'étude du 30 juin 2011**  
**L'évaluation des pratiques professionnelles infirmières**

Quel projet ?  
Quels enjeux ?

Ont participé à cette journée

Prénom nom		Organisme	Mail
M.-I.	BELMONTE	IDE libérale	<a href="mailto:marisab@hotmail.fr">marisab@hotmail.fr</a>
Sandrine	BOULIN	Actéchange responsable	<a href="mailto:sandrineboulin@gmail.com">sandrineboulin@gmail.com</a>
Céline	BRÉGER	Canopée formation Equipe projet	<a href="mailto:celinebreger@gmail.fr">celinebreger@gmail.fr</a>
Noëlle	CHABERT	URPS PACA	<a href="mailto:noelle.chabert064@orange.fr">noelle.chabert064@orange.fr</a>
Patrick	CHAMBOREDON	CIROI président	<a href="mailto:chamboredon@gmail.com">chamboredon@gmail.com</a>
Valérie	CORDAT	Canopée formation Equipe projet	<a href="mailto:cordatvalerie@yahoo.fr">cordatvalerie@yahoo.fr</a>
Régis	MURATORI	Canopée formation Equipe projet	<a href="mailto:regisalienatus@hotmail.com">regisalienatus@hotmail.com</a>
Christophe	ROMAN	IDE secteur privé	<a href="mailto:romanchristophe@gmail.com">romanchristophe@gmail.com</a>
Chrystelle	SCARON	Canopée formation Equipe projet	<a href="mailto:scaronchrystelle@yahoo.fr">scaronchrystelle@yahoo.fr</a>
Mireille	SCHMITZ	Actéchange responsable	<a href="mailto:mireilleschmitz@free.fr">mireilleschmitz@free.fr</a>
Imane	SDIRI	Conseil de l'ordre	<a href="mailto:sdirii@marseille.fnclcc.fr">sdirii@marseille.fnclcc.fr</a>
Nicole	TAGAND	IDE consultation AP-HM	<a href="mailto:nicole.tagand@sfr.fr">nicole.tagand@sfr.fr</a>
Annie	TELLINI	Canopée formation Responsable administrative Consultant - formateur	<a href="mailto:annie.tellini@canopeeformation.org">annie.tellini@canopeeformation.org</a>
Michel	VIAL	Institut RéseauÉval Président	<a href="mailto:vial.michel-paul@wanadoo.fr">vial.michel-paul@wanadoo.fr</a>